Paris, le 24 février 2022 - La Fondation Groupama a remis son Prix de Recherche Maladies rares à Frédéric Michon, chercheur Inserm de l'Institut des Neurosciences de Montpellier, unité mixte de recherche sous tutelle de l'Inserm et de l'Université de Montpellier. Ce prix récompense ses travaux et ceux de son équipe sur l'aniridie, maladie qui touche une personne sur 100 000. Ce prix est doté d'un demi-million d'euros sur 5 ans.

PLUS DE 20 ANS DE SOUTIEN POUR LA RECHERCHE SUR LES MALADIES RARES

La Fondation Groupama accompagne, soutient et finance depuis plus de 20 ans les équipes de recherches pour lutter contre les maladies rares. La première édition du Prix de Recherche Maladies Rares, en 2017, avait distingué Delphine Delacour pour ses travaux sur la dysphasie épithéale intestinale. Pour sa deuxième édition, c'est Frédéric Michon, chercheur Inserm de l'Institut des Neurosciences de Montpellier, qui recevra un financement de 500 000 euros sur 5 ans pour accélérer la recherche sur l'aniridie, une maladie génétique incurable touchant 1 personne sur 100 000.

« *Depuis sa création, la Fondation Groupama se mobilise activement pour lutter contre les maladies rares. En plus de 20 ans, nous avons engagé plus de 10 millions d'euros pour soutenir des projets de recherche et initiatives dans ce sens. Aujourd'hui encore, la recherche en matière de maladies rares souffre d'un manque de moyens. Ce soutien d'un demi-million d'euros est une opportunité unique pour faire avancer la recherche et aider des milliers de personnes atteinte d'aniridie.* » commente **Sophie Dancygier, Déléguée générale de la Fondation Groupama.**

4ème CAUSE DE CÉCITÉ DANS LE MONDE

Les cécités cornéennes forment la 4ème cause de cécité dans le monde, et 85% d'entre elles trouvent leur origine dans un défaut du microenvironnement cornéen. L'aniridie est une maladie caractérisée par l'absence partielle ou totale de l'iris. Cette maladie rare, d'origine

génétique est héréditaire dans 70% des cas, mais peut aussi provenir d'une mutation sporadique. Alors que l'absence d'iris est l'atteinte la plus flagrante, la cornée et la glande lacrymale sont impactées. L'opacification progressive de la cornée, menant à une «cécité blanche» provient entre autres d'un défaut lacrymal. Il n'existe pas de traitement à ce jour, mais l'équipe de Frédéric Michon a pour objectif, grâce au diagnostic clinique, à l'analyse génétique et à une meilleure connaissance de la physiopathologie de cette maladie rare, de :

- modifier le film lacrymal afin de renforcer la physiologie cornéenne et ainsi, retarder son opacification ;
- améliorer les connaissances pathologiques de la cornée et de la glande lacrymale ;
- et mettre en place une thérapie génique de la glande lacrymale.

«*Ce projet permettra ainsi de proposer de nouveaux outils de diagnostic et de traitements pour la prise en charge des patients affectés par l'aniridie, afin de retarder la mise en place d'une opacification de la cornée, nécessitant un traitement lourd, telle que la greffe de cornée. Ces traitements pourront améliorer la qualité de vie des patients à court terme, et ainsi préserver à long terme la vue des patients souffrant d'aniridie .*» **Frédéric Michon, chercheur Inserm de l'Institut des Neurosciences de Montpellier et lauréat du Prix de Recherche Maladies rares 2022**

À PROPOS DE LA FONDATION GROUPAMA

En 2000, à l'occasion de son centenaire, Groupama choisissait d'incarner ses valeurs mutualistes de solidarité et de proximité en créant une Fondation dont l'ambition est de vaincre les maladies rares. À cette époque, la lutte contre ces pathologies n'est encore quasiment pas prise en compte et pourtant, elles concernent quelques 3 millions de personnes. Au-delà d'un enjeu de santé publique, les maladies rares sont aussi une question de société. Ainsi, les actions de la Fondation Groupama se concentrent autour de ses trois axes stratégiques :

- *le soutien à la recherche, avec le Prix de recherche Maladies rares et un soutien à des projets d'envergure menés par des centres de références, plateformes maladies rares ou équipes de recherche,*
- *l'amélioration du quotidien des patients et de leur famille, avec le Prix de l'Innovation sociale et l'accompagnement de projets initiés par les associations et institutions*
- *la sensibilisation des professionnels de la santé et du grand public. .*

Depuis 2000, la Fondation Groupama a soutenu près de 200 associations et accompagné plus de 600 projets et plus de 40 chercheurs ou projets de recherche. Les balades et les événements solidaires auront à eux seuls permet de recueillir et entièrement reverser près de 1,8 million d'euros. En 20 ans près de 9 millions d'euros ont été apportés à la lutte contre les maladies rares. Cet engagement durable est un pilier de l'action du groupe dans la société civile. Plus d'informations sur : www.fondation-groupama.com